

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 194**17 février 2004****SOMMAIRE**

6543 Luxembourg S.A., Luxembourg	9266	Incontex AG	9268
A R D Consultancy, S.à r.l.	9308	Incontex AG	9268
A R D Consultancy, S.à r.l.	9308	Incontex AG	9268
Acta Participations S.A.	9306	Invesland S.A.	9300
Acta Participations S.A.	9306	K&F Furniture S.A., Bertrange	9286
Acta Participations S.A.	9306	K&F Furniture S.A., Bertrange	9286
Acta Participations S.A.	9306	K&F Furniture S.A., Bertrange	9286
Acta Participations S.A.	9306	K&F Furniture S.A., Bertrange	9286
Alfa Finance Holdings S.A., Luxembourg	9287	Laotse Asia Restaurant, S.à r.l., Moutfort	9311
Alfa Finance Holdings S.A., Luxembourg	9289	Lux Soeurs, S.à r.l., Biver	9296
Avery Dennison Luxembourg, S.à r.l., Rodange ...	9275	MCC S.A., Bertrange	9312
Axium S.A., Luxembourg	9310	O Sole, S.à r.l., Luxembourg	9311
Azurlux S.A., Luxembourg	9310	Pinker Invest S.A., Luxembourg	9282
BRE/Berlin V Manager, S.à r.l., Luxembourg	9297	Pinxtion S.A., Luxembourg	9282
BRE/IBC Germany, S.à r.l., Luxembourg	9273	PMS Trust S.A., Luxembourg	9283
BRE/Leipzig I Manager, S.à r.l., Luxembourg	9301	Portena Holding S.A., Luxembourg	9283
BRE/Luxembourg I Property, S.à r.l., Luxembourg	9284	Profit Invest S.A., Luxembourg	9284
BRE/Munich I Manager, S.à r.l., Luxembourg	9299	Progress Invest S.A., Luxembourg	9291
BRE/Munich II Manager, S.à r.l., Luxembourg	9295	ProLogis UK XXXI, S.à r.l., Münsbach	9303
Carassin Investments S.A., Luxembourg	9303	Q4Q Consulting, S.à r.l., Luxembourg	9311
Cassian Finance S.A., Luxembourg	9305	Quinoa Holding S.A., Luxembourg	9293
Cornelio S.A., Luxembourg	9309	Quiral Luxembourg S.A., Luxembourg	9307
DA2B2 S.A., Luxembourg	9270	Ravan Investments Holding S.A., Luxembourg	9293
DA2B2 S.A., Luxembourg	9271	Remko Invest S.A., Luxembourg	9294
Darley S.A.	9305	Retarder International S.A., Luxembourg	9294
Drelex Trading, S.à r.l., Luxembourg	9309	RGO Consultance et Services, S.à r.l., Luxembourg	9311
Drelex Trading, S.à r.l., Luxembourg	9309	Sevenmice, S.à r.l., Clervaux	9310
Fedimmo S.A., Luxembourg	9312	Sogefilux S.A., Luxembourg	9292
Fedimmo S.A., Luxembourg	9312	Sogefilux S.A., Luxembourg	9293
Festivitas S.A., Luxembourg	9274	Sutton B. Holding S.A., Luxembourg	9280
First European Transfer Agent S.A., Luxembourg	9308	Sutton B. Holding S.A., Luxembourg	9280
First European Transfer Agent S.A., Luxembourg	9309	Swiss Fides S.A.	9302
Friederich Participations, S.à r.l., Schifflange	9307	Timan Investments Lux, S.à r.l., Luxembourg	9271
Gérard Pasquier Paris S.A., Luxembourg	9307	Tramways, S.à r.l., Luxembourg	9307
Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., Luxembourg	9291	Tramways, S.à r.l., Luxembourg	9307
Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., Luxembourg	9290	Truckland & Streit S.A., Mertert	9269
Holding d'Investissements Internationaux S.A., Luxembourg	9310	Truckland & Streit S.A., Mertert	9270
Holiday & Leisure S.A., Luxembourg	9308	Update Consulting S.A., Luxembourg	9298
Immobilière de Remich, S.à r.l., Bereldange	9311	Val d'Or Investments, S.à r.l., Luxembourg	9281
		Whiterose Pub, S.à r.l., Luxembourg	9310
		Wirtschafts- und Unternehmensberatung Saar-Lor-Lux, GmbH, Luxembourg	9289

6543 LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.628.

In the year two thousand and three, on the thirty first of December.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Has appeared:

Mrs Marianne Goebel, attorney at law, residing in Luxembourg,

acting in her capacity as special proxy in the name and on behalf of the directors of 6543 LUXEMBOURG S.A., having its registered office in L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, by virtue of a power conferred to her by the board of directors of the said company in its meeting of December 30th, 2003.

A copy of the minutes of this meeting, which is certified as a true copy to the original, will remain attached to the present deed.

Such appearing party, in the capacity indicated above, requests the notary to certify her declarations as follows:

1) The company 6543 LUXEMBOURG S.A. has been incorporated by a deed of the notary Maître Gérard Lecuit, then residing at Hesperange, dated March 28th, 2001 published in the Mémorial C, number 993 of November 12th, 2001.

2) According to Article 5.1. of the articles of incorporation, the subscribed capital is set at EUR 62,474 (sixty-two thousand four hundred and seventy-four Euros), divided into 15,865 (fifteen thousand eight hundred sixty five) ordinary shares of class A («Class A Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share, and 15,372 (fifteen thousand three hundred seventy two) exchangeable preferential non voting shares of class B («Class B Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share.

According to Article 5.2. of the articles of incorporation, the authorised capital is fixed at EUR 200,000 (two hundred thousand Euros) to be divided into 50,000 (fifty thousand) Class A Shares and 50,000 (fifty thousand) Class B shares, all with a par value of EUR 2.- (two euros) per share.

The board of directors is authorised, during a period of five years, ending on March 27th, 2006, to increase once or several time the subscribed capital within the limits of the authorised capital up to a total amount of EUR 200,000.- (two hundred thousand Euros). Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without an issue premium, as the board of directors may from time to time determine.

The board of directors is specially authorised to proceed to such issue of 34,135 (thirty four thousand one hundred thirty five) Class A Shares and /or 34,628 (thirty four thousand six hundred twenty eight) Class B Shares without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

More specifically the board of directors is authorised and empowered to realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised share capital in one or several successive tranches, against payment in cash or in kind, by conversion of claims, integration of reserved profits or any other manner and to determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up on the new shares.

The board of directors may delegate to any duly authorised directors or officer of the corporation, or to any duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amount of capital.

In the meeting of December 30th, 2003, the Board of Directors has decided to increase the subscribed share capital of the company by an amount of EUR 2,400.- (two thousand four hundred Euros) by the issue of 1,200 (one thousand two hundred) new Class B Shares with a par value of EUR 2.- (two Euros) each and with a share premium of EUR 102.- (one hundred and two Euros) per share in order to raise it to the amount of EUR 64,874.- (sixty-four thousand eight hundred and seventy four Euros).

It has furthermore decided to suppress the preferential subscription right of the existing shareholders and to accept subscriptions to the new shares as follows:

Subscriber	Number of Shares	Share Capital	Share Premium	Total
- Mr Peter R. Kellogg	800	1,600.- EUR	81,600.- EUR	83,200.- EUR
- PERFORMANCE CAPITAL GROUP N.Y., USA	400	800.- EUR	40,800.- EUR	41,600.- EUR
Total:	1,200	2,400.- EUR	122,400.- EUR	124,800.- EUR

The new shares have been paid up by a contribution in cash paid on a bank account in favor of the company.

Subsequent to the increase of capital, Article 5.1. of the Articles of incorporation is modified and will now read as follows:

«5.1. Subscribed capital.

The subscribed capital of the Corporation is set at EUR 64,874.- (sixty-four thousand eighth hundred and seventy-four Euros), divided into 15,865 (fifteen thousand eight hundred sixty five) ordinary shares of class A («Class A Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two Euros) per share, and 16,572 (sixteen thousand five hundred seventy two) exchangeable preferential non voting shares of class B («Class B Shares»), all with a par value of EUR 2.- (two euros) per share.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand euros.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing person, this deed is worded in English followed by a French translation, and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document. The document having been read to the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Traduction française du procès-verbal qui précède:

L'an deux mille et trois, le trente et un décembre

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg

A comparu:

Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte du Conseil d'Administration de la société anonyme 6543 LUXEMBOURG S.A., établie et ayant son siège social à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle, mandatée à cet effet suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 30 décembre 2003.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette réunion restera annexée au présent acte.

Lequel comparant, agissant en sa dite qualité, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

1) La société anonyme 6543 LUXEMBOURG S.A. a été constituée suivant acte reçu par le Notaire Maître Gérard Lecuit en date du 28 mars 2001, publié au Mémorial C, numéro 993 du 12 novembre 2001.

2) Suivant l'article 5.1. des statuts, le capital souscrit de la société est fixé à EUR 62.474,- (soixante deux mille quatre cent soixante quatorze euros), divisé en 15.865 (quinze mille huit cent soixante cinq) actions ordinaires de classe A (Actions de classe A) toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action et 15.372 (quinze mille trois cent soixante douze) actions échangeables préférentielles sans droit de vote de classe B (Actions de classe B) toutes ayant une valeur nominale de deux euros par action.

Conformément à l'article 5.2. des statuts, le capital autorisé est fixé à EUR 200.000,- (deux cent mille euros) divisé en 50.000 (cinquante mille) Actions de Classe A et 50.000 (cinquante mille) Actions de Classe B toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action.

Le conseil d'administration est autorisé pendant une période de cinq ans, se terminant le 27 mars 2006 à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé jusqu'au montant total de EUR 200.000,- (deux cent mille euros). Cette augmentation de capital peut être souscrite et émise avec ou sans prime d'émission, comme peut le déterminer le conseil d'administration de temps en temps.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à l'émission de 34.135 (trente quatre mille cent trente cinq) Actions de Classe A et/ou 34.628 (trente quatre mille six cent vingt huit) Actions de Classe B sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription concernant ces actions émises.

Plus spécialement le conseil d'administration est autorisé et a tous pouvoirs pour réaliser toute augmentation de capital social dans les limites du capital autorisé en une ou plusieurs tranches successives en contrepartie de paiements en cash ou en nature, par conversion de créance, par intégration de réserve ou de toute autre manière et de déterminer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix de l'émission, les conditions générales de la souscription et des paiements concernant les nouvelles actions.

Le conseil d'administration peut déléguer à tout administrateur dûment autorisé ou à tout directeur de la société ou à toute autre personne dûment autorisée, la charge d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital.

En date du 30 décembre 2003, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital souscrit de la société à concurrence d'un montant de EUR 2.400,- (deux mille quatre cent euros) par l'émission de 1.200 (mille deux cents) nouvelles Actions de Classe B d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) chacune et une prime d'émission de EUR 102,- (cent deux euros) par action et de le porter au montant de EUR 64.874,- (soixante quatre mille huit cent soixante quatorze euros).

Il a en outre décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants et d'accepter la souscription des nouvelles actions comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions	Capital	Prime	Total
- Mr Peter R. Kellogg	800	1.600,- EUR	81.600,- EUR	83.200,- EUR
- PERFORMANCE CAPITAL GROUP N.Y., USA	400	800,- EUR	40.800,- EUR	41.600,- EUR
Total:	1.200	2.400,- EUR	122.400,- EUR	124.800,- EUR

Les nouvelles actions ont été libérées par un apport en numéraire versé sur un compte en banque en faveur de la société.

A la suite de l'augmentation de capital, l'article 5.1. des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«5.1. Capital souscrit.

Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 64.874,- (soixante quatre mille huit cent soixante quatorze euros), divisé en 15.865 (quinze mille huit cent soixante cinq) actions ordinaires de Classe A (Actions de Classe A), toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action et 16.572 (seize mille cinq cent soixante douze) actions échan-

geables préférentielles sans droit de vote de Classe B (Actions de classe B) toutes ayant une valeur nominale de EUR 2,- (deux euros) par action.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital est évalué approximativement à la somme de trois mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 12, case 2.– Reçu 1.248 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007725.3/211/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

INCONTEX AG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.649.

La soussignée, CRT REVISION S.C. ayant son siège sociale au 60, Grand-rue L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la société INCONTEX AG R. C. Luxembourg Section B numéro 50.6492 n'est plus domiciliée aux bureaux de CRT REVISION S.C., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 22 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07624. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007332.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

INCONTEX AG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.649.

La soussignée atteste par la présente sa démission comme commissaire aux comptes de la société INCONTEX AG R. C. Luxembourg B 50.649 à effet du 22 décembre 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003

SELINE FINANCE LTD

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007313.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

INCONTEX AG, Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 50.649.

Le soussigné atteste par la présente sa démission comme administrateur et administrateur-délégué de la société INCONTEX AG R. C. Luxembourg B 50.649 à effet du 22 décembre 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

J. H. Leuvenheim.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07626. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007315.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**TRUCKLAND & STREIT S.A., Aktiengesellschaft,
(anc. TRUCKLAND S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, 16, route de Wasserbillig.
H. R. Luxemburg B 84.041.

Im Jahre zweitausend und drei, am fünfzehnten Dezember.

Vor dem unterschriebenen Notar Alphonse Lentz, im Amtssitze zu Remich.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft TRUCKLAND S.A., mit Sitz in L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 12. Oktober 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 273 vom 19. Februar 2002, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Karl-Albert Simons, Kaufmann, wohnhaft in D-Gutweiler, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Stefan Willems, Unternehmensberater, wohnhaft in Diekirch.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herr Mathias Streit, Kaufmann, wohnhaft in D-Trier.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1) Änderung der Firmenbezeichnung von TRUCKLAND S.A. in TRUCKLAND & STREIT S.A. und dementsprechend Änderung von Artikel 1, Absatz 1, der Statuten.

2) Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig nach L-6686 Mertert, 16, route de Wasserbillig.

3) Rücktritt von einem Verwaltungsratsmitglied.

4) Bestimmung von einem neuen Verwaltungsratsmitglied und von einem zweiten Delegierten Verwaltungsratsmitglied.

5) Verschiedenes.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne parietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen.

IV. Alsdann werden nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Änderung der Firmenbezeichnung von TRUCKLAND S.A. in TRUCKLAND & STREIT S.A. und dementsprechend Artikel 1 der Statuten abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Zwischen den Vertragsparteien und allen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, wird eine anonyme Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung TRUCKLAND & STREIT S.A.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die Verlegung des Gesellschaftssitzes von L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig nach L-6686 Mertert, 16, route de Wasserbillig.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Roland Ebsen, Buchhalter, wohnhaft zu Wasserbillig, als Verwaltungsratsmitglieder an und erteilt ihm Entlastung für seine Tätigkeit.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt als neues Verwaltungsratsmitglied, Herrn Mathias Streit, Kaufmann, geboren in Saarburg (Deutschland), am 28. September 1977, wohnhaft in D-54295 Trier, Schützenstrasse 20.

Der Verwaltungsrat besteht nunmehr aus folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Karl-Albert Simons, Kaufmann, geboren in Trier (Deutschland), am 5. April 1953, wohnhaft in D-54317 Gutweiler, Im Brühl 9.

- Herr Stefan Willems, Unternehmensberater, geboren in Trier (Deutschland), am 22. April 1964, wohnhaft in L-9209 Diekirch, 22, Bamertal.

- Herr Mathias Streit, Kaufmann, geboren in Saarburg (Deutschland), am 28. September 1977, wohnhaft in D-54295 Trier, Schützenstrasse 20.

Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2007.

Alsdann ernennen die drei anwesenden Verwaltungsratsmitglieder Herrn Mathias Streit vorgenannt, zum zweiten Delegierten des Verwaltungsrats, mit der Befugniss die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift in der Täglichen Geschäftsführung zu verpflichten.

Jedes Delegiertes Verwaltungsratsmitglied kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift verpflichten.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Remich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.
Gezeichnet: K.-A. Simons, S. Willems, M. Streit und A. Lentz.

Enregistré à Remich, le 17 décembre 2003, vol. 467, fol. 41, case 7.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 janvier 2004.

A. Lentz.

(007635.3/221/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

TRUCKLAND & STREIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6686 Merttert, 16, route de Wasserbillig.

R. C. Luxembourg B 84.041.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 20 janvier 2004.

A. Lentz.

(007636.3/221/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

DA2B2, Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 74.401.

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de DA2B2, R.C. Luxembourg B Numéro 74.401, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 11 février 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 392 du 31 mai 2000.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 24 juillet 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1493 du 16 octobre 2002.

La séance est ouverte à quatorze heures trente sous la présidence de Monsieur Joseph Delree, courtier en assurances, demeurant à Junglinster.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, domicilié professionnellement au 74 rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, domicilié professionnellement au 74, rue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent (100,-) euros chacune, constituant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- 1) Suppression du premier alinéa de l'article 2 des statuts.
- 2) Transfert du siège social à L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.
- 3) Acceptation de la démission du commissaire aux comptes actuel.
Décharge.
- 4) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
- 5) Divers.

L'Assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, aborde l'ordre du jour et prend, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Le premier alinéa de l'article 2 des statuts est supprimé dans les versions anglaise et française des statuts.

Deuxième résolution

Le siège social est transféré à L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

Troisième résolution

La démission du commissaire aux comptes actuel est acceptée.
Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Est nommé nouveau commissaire aux comptes:

- Monsieur Bruno Vanderoot, établi à B-1000 Bruxelles, Allée Verte, 78.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quinze heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Delree, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, vol. 19CS, fol. 96, case 7.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(007490.3/230/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

DA2B2, Société Anonyme.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 74.401.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1937 du 31 décembre 2003 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(007492.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 72.078.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the thirty-first day of December.

Before Us, Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange/Attert, in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mrs. Séverine Canova, private employee, residing professionally in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller and Mr Jose Correia, private employee, residing professionally in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, acting jointly in their respective qualities of attorney-in-fact A,

acting in the name and on behalf of Mr Sven von der Heyden, having his residence at Cala Llonga 307, 07712 Mahón, Balears, Spain,

by virtue of a proxy given on December 23, 2003.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holders of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, pursuant to a share transfer agreement dated on December 23rd, 2003, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, he is the sole actual shareholder of TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by a notarial deed on October 15, 1999, published in the Mémorial C, Recueil number 970 of December 17, 1999;

A copy of the said share transfer, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it;

- that the capital of the corporation TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l. is fixed at twenty-five thousand euro (EUR 25,000.-) represented by two hundred and fifty (250) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each, fully paid;

- that Mr Sven von der Heyden has become owner of the shares and has decided to dissolve the company TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that Mr Sven von der Heyden, being sole owner of the shares and liquidator of TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole partner;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that he will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l. is to be considered closed;

- that, full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, R. C. Luxembourg numéro B 37.974,

ici représentée par Madame Séverine Canova, employée privée, demeurant professionnellement à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller et Monsieur José Correia, employé privé, demeurant professionnellement à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Sven von der Heyden, ayant son domicile au Cala Llonga 307, 07712 Mahón, Balears, Espagne,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 23 décembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les mandataires du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de part datée du 23 décembre 2003, dûment acceptée par la société en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales, il est le seul et unique associé de la société TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte notarié, en date du 15 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil numéro 970 du 17 décembre 1999;

Une copie de la dite cession de part, après avoir été signée ne varietur par les mandataires du comparant et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

- que le capital social de la société TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., s'élève actuellement à vingt-cinq milles euros (EUR 25.000,-) représenté par deux cents cinquante (250) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que Monsieur Sven von der Heyden, étant devenu seul propriétaire des parts sociales dont il s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que Monsieur Sven von der Heyden, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société TIMAN INVESTMENTS LUX, S.à r.l. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. Canova, J. Correia, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 5, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

G. Lecuit.

(007336.3/220/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BRE/IBC GERMANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.950.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/EUROPE 2, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 94.375;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/IBC GERMANY, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 11 November 2003, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.950.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/EUROPE, 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 94.375,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/IBC GERMANY, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 novembre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.950.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémen-

taire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 80, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007638.3/211/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FESTIVITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 64.098.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme FESTIVITAS S.A. à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, tenue extraordinairement en date du 12 décembre 2003 que:

- Le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice au 31 octobre 2002 sont approuvés.
- La perte qui s'élève à 7.893,- EUR est reportée.
- Après délibération conformément à l'article 100 de la loi de 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de poursuivre l'activité de la société malgré le fait que les pertes de l'exercice et les pertes reportées excèdent 75% du capital.
- Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats au 31 octobre 2002.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés pour une période supplémentaire de six ans.

Administrateurs:

Simon W. Baker

Corinne Néré

Dawn E Shand

Commissaire aux Comptes:

TEMPLE AUDIT S.C.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03202. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007045.3/1349/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**AVERY DENNISON LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée,
(anc. Société Anonyme).**

Registered office: Rodange, Zone Industrielle P.E.D., Im Grosse Brill.
R. C. Luxembourg B 30.712.

In the year two thousand and three, on the twenty-ninth of December, at 2.15 p.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of AVERY DENNISON LUXEMBOURG S.A. (the «Company»), a société anonyme, having its registered office at Zone Industrielle P.E.D., Im Grosse Brill, Rodange, Grand Duchy of Luxembourg registered with the trade and companies' register in Luxembourg under section B number 30.712, incorporated pursuant to a deed of the notary, Maître Marc Elter, residing in Luxembourg, on the 1st June 1989, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 24 October 1989, number 304. The articles of incorporation were last modified by a notarial deed of the undersigned notary on 20 December 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association on 19 April 1997, number 194.

The meeting was opened at 2.15 p.m. with Mr Marc Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, in the chair, who appointed as secretary Madame Saskia Konsbruck and who was also elected as scrutineer by the meeting.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1) Change of the legal form of the Company in order to transform it from a société anonyme into a société à responsabilité limitée;
- 2) Discharge to the members of the board of directors and the auditors of the Company;
- 3) Determination of the number and appointment of the first members of the board of managers, determination of the term of their offices;
- 4) Increase of the Company's share capital of an amount of fourteen million euro (EUR 14,000,000) by incorporation of the retained earnings;
- 5) Full restatement of the articles of incorporation of the Company;
- 6) Miscellaneous.

II. - That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting resolves to change the legal form of the Company in order to transform it from its current form as a société anonyme into a société à responsabilité limitée and to fully restate the articles of incorporation in order to adapt them to the new legal form of the Company.

The meeting hereby authorizes Ms Patricia Horreaux, financial controller, with professional address at Zone Industrielle P.E.D., B.P. 38, L-4801 Rodange, Luxembourg, to amend the shareholders' register of the Company held at the Company's registered office in order to reflect the above mentioned change of the legal form of the Company.

Second resolution

The meeting resolves to give full discharge to all the members of the board of directors and the auditor of the Company until today for the accomplishment of their mandate.

Third resolution

The meeting decides to set the number of managers at three (3) and to appoint the following persons as managers of the Company:

- a) Mr Robert Gordon Van Schoonenberg, lawyer, born on August 18, 1946 in Madison, Wisconsin, United States of America, residing at Dartmouth Place 524, CA 91011, La Canada Flintridge, United States of America;
- b) Mr Josef Heinrich Kagon, general manager, born on March 12, 1951 in Zabrze, Poland, residing at Admiraal Helfrichlaan 14, 2243 AG Wassenaar, the Netherlands; and
- c) Mrs Alida Gerarda Maria Van Leeuwen, company lawyer, born on December 29, 1947 in Voorschoten, the Netherlands, residing at Bakhuis Roozenboomstraat 24, 2313 RD Leiden, the Netherlands.

The term of office of the managers shall end at the general meeting called to approve the annual accounts as of 31 December 2004.

Fourth resolution

The meeting decides to increase the share capital from its current amount of sixteen million euro (EUR 16,000,000.-) up to thirty million euro (EUR 30,000,000.-) through the issue of five hundred sixty thousand (560,000) shares of the Company with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, for a total amount of fourteen million euro (EUR 14,000,000.-).

The share capital is increased through the capitalisation of part of the Company's retained earnings of an amount of fourteen million euro (EUR 14,000,000.-).

All of the new shares have been subscribed by the sole shareholder of the Company, AVERY DENNISON INVESTMENTS THE NETHERLANDS B.V., a company governed by the laws of the Netherlands, having its registered office at Lammenschansweg 140, 2321 JX Leiden, the Netherlands, registered with the Chamber of Commerce and Industries for Rijnland, the Netherlands, under registration number 28092523.

The meeting hereby authorizes Ms Patricia Horreaux, prenamed, to register the above mentioned subscription of the Company's shares in the shareholders' register of the Company held at the Company's registered office.

Fifth resolution

The meeting decides to fully restate the articles of incorporation of the Company, without modifying the corporate purpose, so as to read as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner of the shares created hereafter and all those who may become shareholders in future, a private limited company (société à responsabilité limitée) (hereinafter the «Company») which shall be governed by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The purpose of the Company is to manufacture, sell, supply, distribute and deal in adhesive products. The Company may carry out activities of any kind directly or indirectly linked to this purpose. It may in particular erect, construct, enlarge, alter and maintain any shops, stores, factories, buildings, works, plants and machinery necessary or convenient for the Company's business. It may also hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, including real estate.

The Company may further lend or borrow funds with or without guarantee and carry out financial operations entering within the scope of the Company's purpose or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company. The Company may perform all operations which may contribute to the accomplishment of its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of AVERY DENNISON LUXEMBOURG.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of a general meeting of its shareholders. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at thirty million euro (EUR 30,000,000) represented by one million two hundred thousand (1,200,000) shares with a par value of twenty-five euro (EUR 25) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the shareholders will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, which do not need to be shareholders. In dealings with third parties, the manager(s) has (have) the most extensive powers to act in the name of the Company in all circumstances and to authorise all transactions consistent with the Company's object. The manager(s) is (are) appointed by the general meeting of shareholders which sets the term of their office. He (they) may only be dismissed for cause.

The Company shall be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, in case of a plurality of managers, by the individual signature of any manager.

The manager(s) may grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 14. The manager(s) do not assume, by reason of its/their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 17. Each shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of shareholders representing three quarters of the share capital at least.

Art. 19. The sole shareholder exercises the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 21. Each year on the thirty-first of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5 %) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the share capital. The balance may be freely used by the shareholders.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be shareholders, and which are appointed by the general meeting of shareholders which will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Transitional dispositions

The current financial year shall terminate on 31 December 2003.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately six thousand euro (EUR 6,000.-).

There being no further business, the meeting is closed at 2.30 p.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person(s), the present deed is worded in English, followed by a French translation; on the request of the same appearing person(s), the English version will prevail in case of differences between the English and French text.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-neuf décembre; à 14:15 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société AVERY DENNISON LUXEMBOURG S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à Zone Industrielle P.E.D., Im Grossen Brill, Rodange, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 30.712, constituée suivant acte reçu par le notaire Maître Marc Elter, notaire demeurant à Luxembourg, le 1^{er} juin 1989, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 24 octobre 1989, numéro 304. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du notaire soussigné du 20 décembre 1996, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 19 avril 1997, numéro 194.

L'Assemblée est ouverte à 14.15 heures sous la présidence de Monsieur Marc Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Saskia Konsbruck et qui est aussi choisie par l'assemblée comme scrutateur.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Transformation de la Société de sa forme actuelle de société anonyme en une société à responsabilité limitée;
2. Décharge donnée aux membres du conseil d'administration et du commissaire de la Société;
3. Détermination du nombre et nomination des membres du conseil de gérance et fixation du terme des mandats;
4. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatorze millions d'euros (EUR 14.000.000) par incorporation des bénéfices reportés;
5. Refonte complète des statuts de la Société;
6. Divers.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la Société de sa forme actuelle de société anonyme en une société à responsabilité limitée et de procéder à une refonte totale des statuts afin de les adapter à la nouvelle forme sociale de la Société.

Le conseil donne pouvoir à Mlle Patricia Horreaux, contrôleur financier, ayant son adresse professionnelle à Zone Industrielle P.E.D., B.P. 38, L-4801 Rodange, Luxembourg, aux fins de modifier le registre des actionnaires de la Société tenu au siège social de la Société, afin qu'il reflète le changement de forme sociale de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder une décharge complète à tous les membres du conseil d'administration et au commissaire de la Société pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à aujourd'hui.

Troisième résolution

L'assemblée décide de fixer le nombre de gérants à trois (3) et de nommer les personnes suivantes au conseil de gérance:

- a) Monsieur Robert Gordon Van Schoonenberg, juriste, né à Madison, Wisconsin, Etats Unis d'Amérique, le 18 août 1946, demeurant à Dartmouth Place 524, CA 91011, La Canada Flintridge, Etats-Unis d'Amérique;
- b) Monsieur Josef Heinrich Kagon, general manager, né à Zabrze, Pologne, le 12 mars 1951, demeurant à Admiraal Helfrichlaan 14, 2243 AG Wassenaar, Pays-Bas; et
- c) Madame Alida Gerarda Maria Van Leeuwen, juriste d'entreprise, née à Voorschoten, Pays-Bas, le 29 décembre 1947, demeurant à Bakhuis Roozenboomstraat 24, 2313 RD Leiden, Pays-Bas.

Le mandat des gérants prend fin lors du conseil de gérance portant sur l'approbation des comptes annuels du 31 décembre 2004.

Quatrième résolution

Le conseil décide d'augmenter le capital social de son montant actuel de seize millions d'euros (EUR 16.000.000,-) pour le porter à trente millions d'euros (EUR 30.000.000,-) par l'émission de cinq cent soixante mille (560.000) parts sociales nouvelles d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-), pour un montant total de quatorze millions d'euros (EUR 14.000.000,-).

Le capital social sera augmenté par incorporation au capital social des bénéfices reportés de la Société jusqu'à concurrence de quatorze millions d'euros (EUR 14.000.000,-).

Les nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique de la Société, AVERY DENNISON INVESTMENTS THE NETHERLANDS B.V., une société régie par les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Lamenschansweg 140, 2321 JX Leiden, Pays-Bas, enregistrée auprès de Chamber of Commerce and Industries for Rijnland, Pays-Bas, sous le numéro d'enregistrement 28092523.

L'assemblée générale donne pouvoir à Mlle Patricia Horreaux, ci-avant nommée, aux fins d'enregistrer la souscription de parts sociales de la Société ci-avant mentionnée, dans le registre des actionnaires de la Société tenu au siège social de la Société.

Cinquième résolution

Le conseil décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société sans pour autant en modifier l'objet social, qui auront désormais la teneur suivante:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet la fabrication, la vente, la fourniture, la distribution et le commerce de produits adhésifs. Elle peut effectuer toutes opérations liées directement ou indirectement à cet objet social. Elle peut en particulier ériger, construire, agrandir, modifier et maintenir des magasins, entrepôts, constructions, usines, machines et équipements nécessaires ou utiles aux affaires de la Société. Elle peut également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères ou toutes autres formes de placement, y compris des opérations immobilières et foncières.

La Société peut également prêter ou emprunter avec ou sans garantie et exercer toutes les opérations financières qui rentrent dans le cadre de son objet social ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou les sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société. Elle peut accomplir toute opération utile pour l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de AVERY DENNISON LUXEMBOURG.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de trente millions d'euros (EUR 30.000.000) représentée par un million deux cent mille (1.200.000) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérant(s), associé(s) ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérant(s) sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Ils sont uniquement révocables pour cause.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants.

Chaque gérant peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 14. Le ou les gérant(s) ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 20. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 21. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonction, ou par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 telle qu'elle a été modifiée.

Disposition transitoire

L'exercice social actuel finira le 31 décembre 2003.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution à environ six mille euros (EUR 6.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14.30 heures.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du/des comparant(s), le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du/des même(s) comparant(s), le texte anglais fera foi en cas de divergences entre les deux.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Elvinger, S. Konsbruck, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2004, vol. 142S, fol. 12, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007786.3/211/333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

SUTTON B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 30.743.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

Signature.

(007256.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

SUTTON B. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 30.743.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire du 12 janvier 2004

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 2004, réf. LSO-AM03397. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007252.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.540.

DISSOLUTION

In the year two thousand three, on the thirty-first day of December.

Before us Maître Marc Lecuit, notary residing in Rédange/Attert, in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

Mrs. Marjoleine van Oort, economic counsel, residing in Luxembourg, acting in the name and on behalf of NANT D'AVRIL LIMITED, a company having its registered office in Overbay, 106 Pitts Bay Road, Pembroke, Bermuda, Registered in the Trade Register of Hamilton, under the number 33714, by virtue of a proxy given on November 24, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearer, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., having its principal office in Luxembourg, has been incorporated pursuant to a notarial deed on March 29, 1996, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 330 of July 10, 1996;

- that the capital of the corporation VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l. is fixed at thirty thousand United States dollars (30,000.- USD) represented by three hundred (300) shares with a par value of one hundred United States dollars (100.- USD) each, fully paid;

- that NANT D'AVRIL LIMITED is the owner of all the shares and has decided to dissolve the company VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that NANT D'AVRIL LIMITED prenamed, being sole owner of the shares and liquidator of VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., declares:

* that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder;

* that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

* regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the manager of the company for the exercise of its mandate;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at 66 Merrion Square, Dublin 2, Ireland.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Rédange/Attert, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Madame Marjoleine van Oort, conseil économique, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de NANT D'AVRIL LIMITED, une société ayant son siège social à Overbay, 106 Pitts Bay Road, Pembroke, Bermuda, inscrite au Registre de Commerce de Hamilton, sous le numéro 33714, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 24 novembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, a été constituée suivant acte notarié en date du 29 mars 1996, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 330 du 10 juillet 1996;

- que le capital social de la société VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l. s'élève actuellement à trente mille dollars des Etats-Unis (30.000.- USD) représenté par trois cents (300) parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis (100.- USD) chacune, entièrement libérées;

- que NANT D'AVRIL LIMITED, étant le seul propriétaire des parts sociales dont s'agit, a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que NANT D'AVRIL LIMITED précitée, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société VAL D'OR INVESTMENTS, S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

* que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;

* que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

* par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société est à considérer comme clôturée;

- que décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exercice de son mandat;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années au 66 Merrion Square, Dublin 2, Ireland.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Van Oort, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2004, vol. 20CS, fol. 4, case 10.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2004.

G. Lecuit.

(007364.3/220/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

PINKER INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 89.324.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006895.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

PINXTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.270.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006898.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

PMS TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.573.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006900.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

PORTENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.085.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04366. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006902.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

PROFIT INVEST S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.566.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006905.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

BRE/LUXEMBOURG I PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.624.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/LUXEMBOURG I PROPERTY, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.624.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition, development, promotion, sale, management, lease of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad or as well as all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participation in companies the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003».

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/LUXEMBOURG I PROPERTY, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.624.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion, la location de biens immobiliers soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

Un autre objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 80, case 5.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007640.3/211/115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

K&F FURNITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 61.497.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. Frick

Administrateur-délégué

(007847.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

K&F FURNITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 61.497.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. Frick

Administrateur-délégué

(007849.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

K&F FURNITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 61.497.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. Frick

Administrateur-délégué

(007845.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

K&F FURNITURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8079 Bertrange, 117, rue de Leudelange.

R. C. Luxembourg B 61.497.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2004, réf. LSO-AM05775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

K. Frick

Administrateur-délégué

(007842.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ALFA FINANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 70.119.

In the year two thousand and three, on the thirtieth of December.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of ALFA FINANCE HOLDINGS S.A., a «Société Anonyme Holding», having its registered office in L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue, R. C. Luxembourg B 70.119, incorporated by deed enacted by Maître Frank Baden on the May 25, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 617 of August 17, 1999, whose by-laws have been amended for the last time by deed of the undersigned notary drawn up on November 20, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 450 of March 21, 2002.

The meeting was opened at 10.30 a.m. with Mr Pavel Nazarian, with professional address in L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue, being in the chair.

The chairman appoints as secretary Mr Marc Prospert, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

The meeting elects as scrutineer Mrs Wolha Martin, with professional address in L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

The chairman requests the notary to certify that:

I.- The Shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 500,000 (five hundred thousand) shares of USD 2 (two dollars of the United States), representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- To increase the subscribed capital by an amount of thirty million dollars of the United States of America (30,000,000.- USD) so as to raise it from its present amount of one million dollars of the United States of America (1,000,000.- USD) to thirty-one million dollars of the United States of America (31,000,000.- USD) by incorporation of existing reserves to the share capital.

2.- To increase the nominal value of the five hundred thousand (500,000) existing shares from their current value of two dollars of the United States of America (2.- USD) to sixty-two dollars of the United States of America (62.- USD).

3.- To amend article 5 of the articles of incorporation, in order to reflect the above capital increase.

4.- To set the date of the annual general meeting of shareholders on the 15th of June, each year and amend article 10 of the articles of incorporation accordingly.

5.- To transfer part of the existing reserves in an amount of three million dollars of the United States of America (USD 3,000,000.-) to the legal reserve.

6.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide the following:

First resolution

The Shareholders decide to increase the subscribed capital of the Company by an amount of thirty million dollars of the United States of America (30,000,000.- USD) so as to raise it from its present amount of one million dollars of the United States of America (1,000,000.- USD) to thirty-one million dollars of the United States of America (31,000,000.- USD) by incorporation of existing reserves to the share capital.

Proof of the existence of sufficient reserves for the purpose of the capital increase has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The Shareholders decide to increase the nominal value of the five hundred thousand (500,000) existing shares from their current value of two dollars of the United States of America (2.- USD) to sixty-two dollars of the United States of America (62.- USD).

Third resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Shareholders decide to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles of Incorporation of the Company to read as follows:

«**Art. 5, paragraph 1.** The subscribed capital of the Company is set at thirty-one million dollars of the United States of America (31,000,000.- USD) represented by five hundred thousand (500,000) shares with a nominal value of sixty-two dollars of the United States of America (62.- USD) each, all of which are fully paid up.»

Fourth resolution

The Shareholders decide to set the date of the annual general meeting of shareholders on the 15 June of each year and further decide to amend the first paragraph of Article 10.1 of the Articles of Incorporation of the Company to read as follows:

«**Art. 10.1, paragraph 1.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the fifteenth

of June at 10.00 a.m. If such day is not a business day, the annual general meeting shall be held on the next following business day.»

Fifth resolution

The Shareholders decide to transfer part of the existing reserves in an amount of three million dollars of the United States of America (USD 3,000,000.-) to the legal reserve.

Valuation

For all purposes the present share capital increase is valued at twenty-four million one hundred seventy-nine thousand eight hundred and ninety-eight euro (EUR 24,179,898.-).

There being no further business the meeting was closed at 11.00 a.m.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ALFA FINANCE HOLDINGS S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue, Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 70.119, constituée suivant acte de Maître Frank Baden reçu le 25 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et des Associations, n° 617 du 17 août 1999 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire du 20 novembre 2001, publié au Mémorial C n°450 du 21 mars 2002.

La séance est ouverte à 10.30 heures sous la présidence de Monsieur Pavel Nazarian, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Prospert, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Wolha Martin, avec adresse professionnelle à L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

Monsieur le Président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500,000 (cinq cent mille) actions de USD 2 (deux dollars des États-Unis) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital souscrit d'un montant de trente millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 30.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel d'un million de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.000.000,-) à trente et un millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 31.000.000,-) par incorporation de réserves existantes au capital.

2. Augmentation de la valeur nominale des cinq cent mille (500.000) actions existantes de leur valeur actuelle de deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2,-) à soixante-deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 62,-).

3. Modification de l'article 5 des statuts afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

4. Fixation de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au 15 juin de chaque année et modification de l'article 10 des statuts en conséquence.

5. Transfert d'une partie des réserves existantes pour un montant de trois millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 3.000.000,-) à la réserve légale.

6. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident à l'unanimité ce qui suit.

Première résolution

Les actionnaires décident d'augmenter le capital d'un montant de trente millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 30.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel d'un million de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.000.000,-) à trente et un millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 31.000.000,-) par incorporation de réserves existantes au capital.

La preuve de l'existence de réserves suffisantes pour les besoins de l'augmentation de capital a été apportée au notaire soussigné.

Deuxième résolution

Les actionnaires décident d'augmenter la valeur nominale des cinq cent mille (500.000) actions existantes de leur valeur actuelle de deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2,-) à soixante-deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 62,-).

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent les actionnaires décident de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5, alinéa 1^{er}.** Le capital souscrit de la société est fixé à trente et un millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 31.000.000,-) représenté par cinq cent mille (500.000) actions d'une valeur nominale de soixante-deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 62,-) chacune, toutes entièrement libérées.»

Quatrième résolution

Les actionnaires décident de fixer la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires au 15 juin de chaque année et décident de modifier le premier alinéa de l'article 10.1 des statuts de la société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 10.1, alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg au siège social de la société, ou en tout autre lieu à Luxembourg qui pourra être précisé dans l'avis de convocation de l'assemblée, le 15 juin à 10.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant.»

Cinquième résolution

Les actionnaires décident de transférer une partie des réserves existantes pour un montant de trois millions de dollars des États-Unis d'Amérique (USD 3.000.000,-) à la réserve légale.

Evaluation

Pour tous besoins la présente augmentation de capital est évaluée à vingt-quatre millions cent soixante-dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit euros (EUR 24.179.898,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11.00 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Nazarian, M. Prospert, W. Martin, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2004, vol. 19CS, fol. 94, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 janvier 2004.

A. Schwachtgen.

(007487.3/230/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ALFA FINANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 70.119.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1884 du 30 décembre 2003, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(007489.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

WIRTSCHAFTS- UND UNTERNEHMENSBERATUNG SAAR-LOR-LUX, GmbH,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.

R. C. Luxembourg B 27.653.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2004, réf. LSO-AM07605, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007370.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1931 Luxemburg, 21, avenue de la Liberté.

H. R. Luxemburg B 31.093.

Im Jahre zweitausenddreihundert, den zweiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Fand die ausserordentliche Generalversammlung der Aktionäre der Aktiengesellschaft HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., mit Sitz in L-1931 Luxemburg, 21, avenue de la Liberté, statt. Die Gesellschaft wurde gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 18. Juli 1989, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 267 vom 22. September 1989 und ist eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, unter Nummer B 31.093. Die Satzung wurde mehrmals abgeändert und zum letzten Mal gemäss Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 18. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 174 vom 19. Februar 2003.

Als Vorsitzender der Versammlung amtiert Herr Lothar Rafalski, administrateur-délégué, wohnhaft in Luxemburg, welcher Frau Maria Domma, Abteilungsleiterin, wohnhaft in Mertzig (D), zum Sekretär bestellt.

Die Versammlung bestellt zum Stimmzähler Frau Alexa Gasper, Sekretärin, wohnhaft in Perl-Büschdorf (D).

Der Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsteilnehmern Folgendes fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll ist ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter beigegeben. Diese Liste wurde von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie von dem Vorsitzenden, dem Sekretär, dem Stimmzähler und dem instrumentierenden Notar unterschrieben.

II.- Da sämtliche eintausend (1.000) Aktien, welche das gesamte Gesellschaftskapital darstellen, in gegenwärtiger Generalversammlung vertreten sind, waren Einberufungen hinfällig. Somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung ist folgende:

1) Abänderung des Gesellschaftszwecks und entsprechende Änderung von Artikel 3 der Satzung, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 3. Zweck.

Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung und Verwaltung von Organismen für gemeinsame Anlagen (OGA) nach dem Gesetz vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen sowie die Ausführung sämtlicher Tätigkeiten, welche mit der Auflegung und Verwaltung dieses OGA verbunden sind.

Ferner kann die Gesellschaft darüber hinaus die folgenden Dienstleistungen erbringen:

a) individuelle Verwaltung einzelner Portfolios - einschliesslich der Portfolios von Pensionsfonds - mit einem Ermessungsspielraum im Rahmen eines Mandats der Anleger, sofern die Betreffenden Portfolios eines oder mehrere der in Abschnitt B des Anhangs II des modifizierten Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor genannten Instrumente enthalten;

b) als Nebendienstleistungen:

- Anlageberatung in Bezug auf eines oder mehrere der in Abschnitt B des Anhangs II des modifizierten Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor genannten Instrumente.

- Verwahrung und technische Verwaltung in Bezug auf die Anteile von OGA.»

2) Erhöhung des Gesellschaftskapitals um 2.240.000,- € auf 2.700.000,- € und entsprechende Änderung von Artikel 5 der Satzung.

Nach Beratung fasst die Generalversammlung dann einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, den Gesellschaftszweck abzuändern und dementsprechend Artikel 3 der Satzung zu ändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 3. Zweck.

Zweck der Gesellschaft ist die Auflegung und Verwaltung von Organismen für gemeinsame Anlagen (OGA) nach dem Gesetz vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen sowie die Ausführung sämtlicher Tätigkeiten, welche mit der Auflegung und Verwaltung dieses OGA verbunden sind.

Ferner kann die Gesellschaft darüber hinaus die folgenden Dienstleistungen erbringen:

a) individuelle Verwaltung einzelner Portfolios - einschliesslich der Portfolios von Pensionsfonds - mit einem Ermessungsspielraum im Rahmen eines Mandats der Anleger, sofern die Betreffenden Portfolios eines oder mehrere der in Abschnitt B des Anhangs II des modifizierten Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor genannten Instrumente enthalten;

b) als Nebendienstleistungen:

- Anlageberatung in Bezug auf eines oder mehrere der in Abschnitt B des Anhangs II des modifizierten Gesetzes vom 5. April 1993 über den Finanzsektor genannten Instrumente.

- Verwahrung und technische Verwaltung in Bezug auf die Anteile von OGA.»

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von zwei Millionen zweihundertvierzigtausend Euro (2.240.000,- €) zu erhöhen, um dasselbe von seinem jetzigen Betrag von vierhundert-sechzigtausend Euro (460.000,- €) auf zwei Millionen siebenhunderttausend Euro (2.700.000,- €) heraufzusetzen, ohne Ausgabe von neuen Aktien.

Einzahlung

Die Kapitalerhöhung wurde durch die bestehenden Aktionäre im Verhältnis ihrer Beteiligung am Gesellschaftskapital voll eingezahlt durch Bareinlage in Höhe von zwei Millionen zweihundertvierzigtausend Euro (2.240.000,- €), wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, Artikel 5 der Satzung abzuändern und ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Art. 5. Kapital.

Das gezeichnete Aktienkapital beträgt zwei Millionen siebenhundert-tausend Euro (2.700.000,- €). Es ist in eintausend (1.000) Aktien ohne Nennwert eingeteilt und in voller Höhe einbezahlt.»

Kosten

Die Kosten, Auslagen, Honorare und Lasten aller Art, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Urkunde entstehen, werden auf ungefähr 25.000,- € abgeschätzt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Vorsitzende die Generalversammlung für abgeschlossen.

Worüber Urkunde, Geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Mitglieder des Versammlungsrates und der Vertreter der Aktionäre gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. Rafalski, M. Domma, A. Gasper, B. Sinnwell, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2003, vol. 141S, fol. 99, case 2.- Reçu 22.400 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für Gleichlautende Ausfertigung auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 19. Januar 2004.

P. Frieders.

(007807.3/212/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 31.093.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2004.

P. Frieders.

(007808.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

PROGRESS INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 94.714.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006907.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

**SOGEFILUX S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 20.142.

L'an deux mille trois, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding SOGEFILUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 20.142, constituée suivant acte notarié reçu en date du 24 janvier 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 64 du 12 mars 1983, dont les statuts furent modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte de Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 778 du 20 octobre 1999. Le capital a été converti en Euro suivant assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 15 décembre 2000, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 291 du 21 février 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Claude Zimmer, expert-comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Serge Cammaert, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Luc Wittner, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les dix mille (10.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Modification de l'objet social de la société et modification concomitante de l'article 4 des statuts avec abandon du régime fiscal sur les sociétés anonymes holding régies par la loi du 31 juillet 1929 afin de donner à l'article 4 la teneur suivante:

«La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier le statut de la société qui n'aura désormais plus celui d'une société holding défini par la loi du 31 juillet 1929, de sorte que l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent à son objet ou qui le favorisent.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Zimmer, S. Cammaert, L. Wittner, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 janvier 2004, vol. 426, fol. 52, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(007836.3/242/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

**SOGEFILUX S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 20.142.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 21 janvier 2004.

Signature.

(007838.3/242/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

QUINOVA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 58.897.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04369. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006909.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

RAVAN INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.591.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04370. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006910.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

REMKO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.372.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04371. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006911.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

RETARDER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.160.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B Boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'Administrateur-Délégué de la Société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la Société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04372. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(006912.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2004.

BRE/MUNICH II MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.604.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/MUNICH II MANAGER, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003 registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.604.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company holds participations as general partner in German «Kommanditgesellschaften» and can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in particular in German «Kommanditgesellschaften» as general partner, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003».

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/MUNICH II MANAGER, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.604.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société sera en particulier associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes et qu'elle peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, en particulier en tant qu'associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 79, case 12.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007649.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

LUX SOEURS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6833 Biver, 80A, Haaptstrooss.

R. C. Luxembourg B 77.958.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007376.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BRE/BERLIN V MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.569.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/BERLIN V MANAGER, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003 registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.569.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company holds participations as general partner in German «Kommanditgesellschaften» and can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in particular in German «Kommanditgesellschaften» as general partner, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003».

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/BERLIN V MANAGER, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.569.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société sera en particulier associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes et qu'elle peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, en particulier en tant qu'associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet.

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 82, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007754.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

UPDATE CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 86.033.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02338, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007378.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.639.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003 registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.639.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company holds participations as general partner in German «Kommanditgesellschaften» and can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in particular in German «Kommanditgesellschaften» as general partner, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003».

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée *ne varietur* par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/MUNICH I MANAGER, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.639.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société sera en particulier associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes et qu'elle peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, en particulier en tant qu'associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 79, case 11.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007645.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

INVELSLAND S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.431.

Par la présente, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. dénonce avec effet immédiat le siège mis à disposition de la société par le contrat de domiciliation conclu en date du 1^{er} décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03887. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007821.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

BRE/LEIPZIG I MANAGER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 96.598.

In the year two thousand and three, on the fifteenth of December.
Before us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

There appeared:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.324;

here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 15 December 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole partner of BRE/LEIPZIG I MANAGER, S.à r.l. (hereafter the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 13 October 2003 registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.598.

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner resolved to amend the corporate purpose of the Company by specifying its existing corporate purpose, namely by specifying that the Company holds participations as general partner in German «Kommanditgesellschaften» and can also acquire stock, bonds, debentures, notes, and by completing its existing corporate purpose with an additional purpose, namely to borrow money in any form and give security for any borrowings.

Second resolution

As a consequence of the first resolution the sole partner resolved to amend article 2 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

«The purpose of the Company shall be the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, and in particular in German «Kommanditgesellschaften» as general partner, and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes or other securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is to borrow money in any form and give security for any borrowings.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of this purpose.

In particular, the Company will provide the companies within its portfolio with the services necessary to their administration, control and development. For that purpose, the Company may require and retain the assistance of other advisors.»

Third resolution

The sole partner resolved to amend the termination date of the first financial year into 31 December 2003.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution the sole partner resolved to amend the termination dated of the first financial year which shall now be as follows:

«The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2003».

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BRE/DB PORTFOLIO, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.324,

ici représentée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 15 décembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée BRE/LEIPZIG I MANAGER, S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, constituée suivant acte notarié de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.598.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de modifier l'objet social de la Société en précisant l'objet social existant en spécifiant que la Société sera en particulier associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes et qu'elle peut acquérir des actions, titres, obligations et en complétant l'objet social existant par un objet supplémentaire, à savoir celui d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

Deuxième résolution

Suite à la première résolution l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 2.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, en particulier en tant qu'associé commandité dans des sociétés en commandite («Kommanditgesellschaften») allemandes, et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, échange ou toute autre manière d'actions, titres, obligations, ou autres valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Un objet supplémentaire de la Société est d'emprunter, sous quelque forme que ce soit, et d'accorder des garanties en relation avec ces emprunts.

La Société peut également garantir, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle ou financière estimées utiles pour l'accomplissement de son objet

En particulier, la Société pourra fournir aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation les services nécessaires à leur gestion, contrôle et mise en valeur. Dans ce but, la Société pourra demander l'assistance de conseillers extérieurs.»

Troisième résolution

L'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social au 31 décembre 2003.

Quatrième résolution

Suite à la troisième résolution l'associé unique a décidé de modifier la date de fin du premier exercice social qui sera désormais comme suit:

«Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 décembre 2003.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 141S, fol. 80, case 7.— Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007728.3/211/109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

SWISS FIDES S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 64.581.

Par la présente, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. dénonce avec effet immédiat le siège mis à disposition de la société par le contrat de domiciliation conclu en date du 1^{er} décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03883. — Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007825.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

CARASSIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.191.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 h

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, et au commissaire aux comptes révoqué la société MARBLEDEAL LIMITED avec siège social au 120, N1 6AA, London, (GB) de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Franck Mc Carroll demeurant à Dublin, Irlande, a été nommé commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007308.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ProLOGIS UK XXXI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: 10,000.- £.**

Registered office: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 76.436.

In the year two thousand and three, on the twelfth day of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom, whose registered office is at Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, United Kingdom here represented by Mrs. Rachel Uhl, jurist, with professional address at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on December 11th, 2003.

The said proxy, signed ne varietur by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present Deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg under the name of ProLOGIS UK XXXI, S.à r.l., having its registered office is at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (the «Company»), incorporated pursuant to a deed of Maître Franck Baden, notary residing in Luxembourg of June 13, 2000, published in the Mémorial, Recueil C n° 772 of October 21, 2000.

II. The Company's share capital is currently fixed at ten thousand Pounds (£ 10,000.-) represented by five hundred (500) shares of twenty Pounds (£ 20.-) each.

III. The appearing party has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the Company's registered office to 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach with effect as of December 12, 2003.

Second resolution

Pursuant to the above transfer of the Company's registered office, the article 5 of the by-laws is amended and shall henceforth be read as follows:

«**Art. 5.** The registered office of the company is in Münsbach. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholder(s). Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad.»

Third resolution

The sole shareholder also resolved to accept the resignation of ProLOGIS DIRECTORSHIP, S.à r.l., having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, filed with the Luxembourg Trade Register at section B under number 79.905, as manager of the Company with immediate effect.

Fourth resolution

The sole shareholder also resolved to grant discharge to the resigning manager, ProLOGIS DIRECTORSHIP, S.à r.l., prenamed for its mandate up to today's date.

Fifth resolution

The sole shareholder also resolved to appoint for an unlimited period of time the following persons as new managers of the company:

- Mr Alexander Watt, born in United Kingdom (Glasgow) on August 16, 1952, and residing at Greyfriars, Whim Road, Gullane East Lothian EH31 2BD, United Kingdom;
- Mr Romain Thillens, licencié en sciences économiques, born in Luxembourg (Wiltz) on October 30, 1952, and residing at 10, avenue Nic.Kreins, L-9536 Wiltz.
- Mr Dominique Ransquin, licencié et maître en sciences économiques et sociales, born in Belgium (Namur) on September 4, 1951, and residing at 25, route de Remich, L-5250 Sandweiler.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present transfer of the registered office are estimated at thousand five hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present Deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le douze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

THE STANDARD LIFE ASSURANCE COMPANY, ayant son siège social à Standard Life House, 30 Lothian Road, Edinburgh EH1 2DH, Royaume-Uni ici représentée par Mme Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 11 décembre 2003.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ProLOGIS UK XXXI, S.à r.l., ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, («la Société»), constituée suivant acte de Maître Franck Baden, notaire de résidence à Luxembourg le 13 juin 2000, publié au Mémorial, Recueil C n° 772 en date du 21 octobre 2000.

II. Le capital social de la Société est fixé à dix mille Livres Sterling (£10.000,-) divisé en cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt Livres Sterling (£20,-) chacune.

Le comparant reconnaît être parfaitement au courant des décisions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la Société au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach avec effet au 12 décembre 2003.

Seconde résolution

Suite au transfert de siège de la Société ci-dessus, l'article 5 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le siège social est établi à Münsbach (commune de Schüttrange).

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts. La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.»

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission du gérant de la Société, ProLOGIS DIRECTORSHIP, S.à r.l., ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce de Luxembourg, section B, numéro 79.905, avec effet immédiat.

Quatrième résolution

L'associé unique décide de donner décharge au gérant démissionnaire, ProLOGIS DIRECTORSHIP, S.à r.l. prénommé, pour l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce jour.

Cinquième résolution

L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Alex Watt, né au Royaume-Uni, Glasgow le 26 août 1952, et demeurant au Greyfriars, Whim Road, Gullane East Lothian EH31 2BD, Royaume-Uni;

- Monsieur Romain Thillens, né au Luxembourg, Wiltz le 30 octobre 1952, et demeurant au 10, avenue Nic.Kreins, L-9536 Wiltz;

- Monsieur Dominique Ransquin, né en Belgique, Namur le 4 septembre 1951, et demeurant au 25, route de Remich, L-5250 Sandweiler.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2003, vol. 19CS, fol. 61, case 4.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

J. Elvinger.

(007762.3/211/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

CASSIAN FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.313.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg le 31 décembre à 9.00 h

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs révoqués les sociétés KEVIN MANAGEMENT S.A. et BRYCE INVEST S.A. avec siège social au 3, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leurs fonctions pendant la durée de leur mandat.

Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald a vu son mandat d'administrateur renouvelé pour une période de 6 ans. Ruth Donkersloot, employée privée demeurant à Bertrange et Marc Lacombe, employé privé demeurant à Luxembourg, ont été nommés nouveaux administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

La société LUXOR AUDIT, S.à r.l. avec siège social au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, a vu son mandat de commissaire aux comptes renouvelé pour une période de 6 ans.

Le siège social de la société est désormais situé au 25B boulevard Royal, Forum Royal, L-2449 Luxembourg, BP 282, au lieu du 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg le 31 décembre 2003

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant, juriste, demeurant à Howald, a été élu aux fonctions d'administrateur-délégué de la société; il aura tous pouvoirs pour engager valablement la société par sa seule signature.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007309.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

DARLEY S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 71.158.

Par la présente, BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l. dénonce avec effet immédiat le siège mis à disposition de la société par le contrat de domiciliation conclu en date du 1^{er} décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM03900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007832.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ACTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.824.

La soussignée, CRT REVISION S.C. ayant son siège sociale au 60, Grand-rue L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la société ACTA PARTICIPATIONS S.A. R. C. Luxembourg Section B numéro 67.824 n'est plus domiciliée aux bureaux de CRT REVISION S.C., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007333.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ACTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.824.

La soussignée atteste par la présente sa démission comme administrateur de la société ACTA PARTICIPATIONS S.A. R. C. Luxembourg B 67.824 à effet du 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

BELMANTO GENERAL N.V.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07607. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007323.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ACTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.824.

Le soussigné atteste par la présente sa démission comme administrateur et administrateur-délégué de la société ACTA PARTICIPATIONS S.A. R. C. Luxembourg Section B numéro 67.824 à effet du 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

J. H. van Leuvenheim.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007326.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ACTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.824.

La soussignée atteste par la présente sa démission comme commissaire aux comptes de la société ACTA PARTICIPATIONS S.A. R. C. Luxembourg B 67.824 à effet du 13 août 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

SELINER FINANCE LTD

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007320.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

ACTA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 67.824.

La soussignée atteste par la présente sa démission comme administrateur de la société ACTA PARTICIPATIONS S.A. R. C. Luxembourg B 67.824 à effet du 13 août 2003

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

SELINER MANAGEMENT LTD

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007318.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

QUIRAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 10-12, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 77.184.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007339.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

GERARD PASQUIER PARIS, Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 9, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 60.585.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04702, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007343.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FRIEDERICH PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3835 Schifflange, 16, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.765.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04700, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature.

(007348.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

TRAMWAYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 79, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.680.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007389.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

TRAMWAYS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 79, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 64.680.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007380.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

A R D CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 90.029.

La soussignée, CRT REVISION S.C. ayant son siège sociale au 60, Grand-rue L-1660 Luxembourg, atteste par la présente que la société A R D CONSULTANCY, S.à r.l. R. C. Luxembourg Section B numéro 90.029 n'est plus domiciliée aux bureaux de CRT REVISION S.C., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 22 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

CRT REVISION S.C.

R. Turner

Réviseur d'Entreprises

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(007330.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

A R D CONSULTANCY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 90.029.

Le soussigné atteste par la présente sa démission comme gérant de la société A R D CONSULTANCY, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 90.029 à effet du 22 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 23 décembre 2003.

J. H. van Leuvenheim.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2003, réf. LSO-AL07621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007316.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HOLIDAY & LEISURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.435.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 22 décembre 2003, enregistré à Mersch, le 31 décembre 2003, volume 426, folio 44, case 9, que la société anonyme HOLIDAY & LEISURE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 496 du 29 juin 1999, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, prénommé en date du 18 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 633 du 24 avril 2002, au capital de trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme HOLIDAY & LEISURE S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(007717.3/242/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 5, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 47.192.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05334, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 janvier 2004.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme

S. Reiser / R. Wansart

Managing Director / Executive Vice President

(007435.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1445 Luxembourg, 5, rue Thomas Edison.
R. C. Luxembourg B 47.192.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2004, réf. LSO-AM05330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 23 janvier 2004.

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT, Société Anonyme

S. Reiser / R. Wansart

Managing Director / Executive Vice President

(007434.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

CORNELIO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.148.

DISSOLUTION*Extrait*

Il résulte d'un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 31 décembre 2003, enregistré à Mersch, le 8 janvier 2004, volume 426, folio 52, case 1, que la société anonyme CORNELIO S.A. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 août 1995, publié au Mémorial C numéro 569 du 8 novembre 1995, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 20 décembre 2001, publié au Mémorial C numéro 886 du 11 juin 2002, au capital social de sept cent vingt-trois mille huit cents euros (EUR 723.800,-), représenté par cent quarante mille (140.000) actions de cinq euros et dix-sept cents (EUR 5,17) chacune, entièrement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme CORNELIO S.A., pré-désignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 janvier 2004.

H. Hellinckx.

(007720.3/242/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

DRELEX TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AM04627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Signature

Gérant

(007321.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

DRELEX TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 89.790.

L'associé unique de DRELEX TRADING, S.à r.l., a pris le 15 janvier 2004 la résolution suivante:

Première résolution

L'Associé unique a décidé de nommer Monsieur Cees Snoeren, demeurant aux Pays-Bas, comme Gérant de la société.

DRELEX TRADING, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2004, réf. LSO-AL04631. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007325.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

SEVENMICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2B, route d'Eselborn.
R. C. Luxembourg B 74.043.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007395.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HOLDING D'INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.454.

Le bilan de dissolution au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007400.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

AZURLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 40.265.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007425.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

AXIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.188.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2004, réf. LSO-AM04050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(007427.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

WHITEROSE PUB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 7, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 68.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007618.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

O SOLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 26, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 31.934.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007621.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

LAOTSE ASIA RESTAURANT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5335 Moutfort, 2, rue de Medingen.
R. C. Luxembourg B 61.522.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02156, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007622.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

RGO CONSULTANCE ET SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 52, rue de la Vallée.
R. C. Luxembourg B 67.609.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2004, réf. LSO-AM02155, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007623.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

IMMOBILIERE DE REMICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.
R. C. Luxembourg B 47.238.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AM04674, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007624.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Q4Q CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 78.480.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AM04675, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007625.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

MCC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8094 Bertrange, 57, rue de Strassen.
R. C. Luxembourg B 84.670.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2003, réf. LSO-AM04668, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2004.

HLB FISOGEST S.A.

Signature

(007626.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FEDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 87.225.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2003

Résolution n° 5

«A l'unanimité, l'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur André Benoît en qualité d'administrateur; son mandat expirera immédiatement après l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007»

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

B. Prévot

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, réf. LSO-AL04292. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007532.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.

FEDIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 87.225.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 octobre 2003

Résolution n° 5

«En vertu de la résolution n° 3 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 octobre 2003, le Conseil nomme Madame B. Prévot en qualité d'administrateur-délégué. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an deux mille sept»

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme à l'original

B. Prévot

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2003, réf. LSO-AL04290. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(007519.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2004.
